L'artisanat des métiers de service et de fabrication : bilan, analyse, perspectives

Etude réalisée dans le cadre de l'Observatoire prospectif de l'artisanat de service et de fabrication

Novembre 2014



Rédacteurs
Nicolas Bouzou
Hélène Timoshkin
Christophe Marques



ASTERES

81, rue Réaumur — 75002 Paris — Tél. : 01 44 76 89 16 — Fax : 01 70 24 73 57 contact@asteres.fr — www.asteres.fr

CONFEDERATION NATIONALE DE L'ARTISANAT DES METIERS DE SERVICE ET DE FABRICATION 1 bis, rue du Havre — 75008 Paris — Tél.: 01 44 93 20 44 www.cnams.fr

Sommaire

Ch	iffres clés	4
A.	Données générales de la DGCIS	5
В.	Données sur les secteurs de la CNAMS	5
C.	Les cinq « pôles métiers » de la CNAMS	6
L'a	rtisanat : un tiers des entreprises françaises	7
A.	Définition et périmètre retenu	8
В.	Une démographie d'entreprises dynamique	9
C.	mais un volume d'emploi stagnant depuis 2007	10
D.	L'artisanat de services et de fabrication génère un vingtième de la valeur ajoutée des secteurs marchands	11
Les	s services et la fabrication : 400 000 entreprises, 19 secteurs d'activité	12
A.	Les services et la fabrication en 19 secteurs	13
В.	Une pénétration de l'artisanat variable selon les secteurs	14
C.	Le dynamisme des créations dans les services compense le déclin dans la fabrication	15
D.	39% des entreprises sont créatrices d'emplois	16
E.	Un facteur de dynamisme des zones rurales	17
L'a	rtisanat : un secteur en mutation	18
A.	Une politique volontariste de développement des entreprises artisanales	20
В.	Une diversification des voies d'accès à l'artisanat	20
C.	La vague des départs à la retraite pose des questions de reprise	21
D.	Les mutations industrielles du pays se répercutent sur l'activité des artisans	
Su	ivre et accompagner les évolutions : des recommandations pour la CNAMS	22
A.	Les pistes suggérées	23
В.	Cinq « pôles métiers » pour gagner en lisibilité et favoriser les synergies	25
Dé	tails statistiques	30
A.	Les activités, secteur par secteur	31
В.	Méthode d'estimation de l'emploi dans les cinq pôles de la CNAMS	52

Chiffres clés

Chiffres clés

A. Données générales de la DGCIS

	Nombre d'entreprises, en 2012 (milliers)	Part des entreprises qui emploient au moins un salarié, en 2012	Emploi total, en 2011 (salarié et non salarié)
Tous secteurs	1 114	42%	2 693
Services	275	38%	696
Fabrication	125	42%	505

B. Données Asterès, par secteurs de services et de fabrication

	Nombre de secteurs NAF compris (niv. 5)	Nombre d'entreprises artisanales en 2012	Part des entreprises artisanales dans le secteur	Part des entreprises artisanales ayant au moins un salarié	Variation du nombre d'entreprises artisanales entre 2006 et 2012
Automobile & Carrosserie	11	51 311	89%	58%	26%
Blanchisserie	2	6 427	70%	47%	-9%
Céramique	6	2 047	91%	12%	20%
Coiffure	1	71 137	98%	48%	18%
Commerce de fleurs	1	12 197	76%	48%	3%
Conception industrielle et artistique	34	27 168	68%	18%	42%
dont métiers d'art (hors céramique)	22	25 854	69%	17%	43%
Cordonnerie et multiservices	2	15 993	93%	13%	70%
Electricité, électronique	12	28 015	86%	37%	17%
Extraction de matière première	8	902	39%	62%	-11%
Fabrication de papier et de carton	9	774	50%	56%	12%
Imprimerie & communication	4	10 193	62%	44%	-6%
Industrie chimique (hors plasturgie)	14	1 446	50%	50%	7%
Métallurgie & mécatronique	79	24 799	71%	64%	1%
Métiers de l'ameublement	8	18 838	92%	24%	-6%
Photographie professionnelle	1	8 301	66%	17%	44%
Plasturgie	9	2 696	57%	70%	-5%
Prothésistes dentaires	1	6 756	92%	52%	-1%
Recyclage traitement déchets	3	2 287	40%	41%	43%
Services de nettoyage	4	26 154	86%	34%	75%
Soins de beauté	1	28 167	91%	24%	98%
Soins mortuaires	1	2 033	59%	69%	41%
Transport	10	40 478	92%	28%	14%
dont taxis	1	31 372	96%	16%	12%
Travail du bois	6	6 260	83%	51%	11%
Autres, dont services aux animaux de compagnie	21	6 499	67%	46%	6%

C. Les cinq pôles « métiers » de la CNAMS (données Asterès)

	Nombre de secteurs NAF compris (niv. 5)	Nombre d'entreprises artisanales	Part des entreprises artisanales	Part des entreprises artisanales ayant au moins un salarié	Variation du nombre d'entreprises artisanales entre 2006 et 2012
Automobile & transport	21	91 789	91%	44%	21%
Conception, fabrication, réparation	172	92 147	75%	49%	-1%
Métiers d'art	28	27 901	70%	16%	41%
Mode & beauté	5	99 629	96%	41%	33%
Services & com. de proximité	22	89 399	78%	31%	40%
Ensemble	248	400 865	83%	40%	22%

	Emploi total, en 2012 (salarié et non salarié) (estimation Asterès)
Automobile & transport	260 000
Conception, fabrication, réparation	400 000
Métiers d'art	50 000
Mode & beauté	230 000
Services & com. de proximité	320 000
Ensemble	1 260 000

L'artisanat : un tiers des entreprises françaises

L'artisanat en France

(tous secteurs)

1/3
des entreprises

2,7 millions d'emplois

1/10^{ème}

de la valeur ajoutée du secteur marchand non-agricole

A. Définition et périmètre retenu

La définition juridique de l'artisanat est large. D'après la loi 96-603 du 5 juillet 1996, est artisanale une entreprise qui répond cumulativement aux **quatre critères** suivants :

- Elle exerce, à titre principal ou secondaire, l'une des activités économiques répertoriées dans la Nomenclature des métiers de l'artisanat;
- Elle n'employait pas plus de 10 salariés lors de sa création ;
- Elle est économiquement indépendante ;
- Elle est recensée au Répertoire des métiers.

Suivant cette définition, le Répertoire des métiers recense des entreprises issues de tous les secteurs d'activité (même à l'échelon le plus fin de la Nomenclature des activités françaises). La grande majorité des sociétés inscrites au Répertoire (83%) ont logiquement une activité principale référencée dans la Nomenclature des métiers de l'artisanat. Les autres (17%) ne sont recensées qu'au titre de leur(s) activité(s) secondaire(s).

Ce cadrage juridique ne permet pas de rendre compte du poids économique des activités artisanales en termes de chiffre d'affaires et d'emplois. En effet, suivant les critères listés, les entreprises qui exercent un métier artisanal seulement au titre de leur activité secondaire sont retenues dans le périmètre de l'artisanat. Ainsi, les sociétés commerciales dotées d'un service de réparation peuvent être immatriculées au Répertoire des métiers, tout comme les restaurateurs qui proposent des plats cuisinés à emporter. Une mesure pertinente du chiffre d'affaires et de l'emploi des activités artisanales implique donc d'exclure les entreprises référencées au seul titre de leur(s) activité(s) secondaire(s). C'est la méthode employée par la DGCIS, mais elle a pour faiblesse de soustraire une partie de la production artisanale au suivi statistique.

B. Une démographie d'entreprises dynamique...

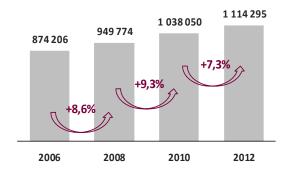
Au premier janvier 2012, le Répertoire des métiers recensait plus de 1,1 million d'entreprises artisanales (autoentreprises comprises), soit près d'un tiers de la démographie des entreprises françaises (31%).

Le nombre d'inscriptions au Répertoire a sensiblement augmenté sur les années récentes : +27% entre 2006 et 2012. Cette progression s'avère toutefois moins marquée que celle des entreprises françaises prises en leur ensemble : +32% entre 2006 et 2012.

Dans le détail, on observe que la majorité des créations d'entreprises artisanales relève de l'auto-entreprenariat (62% en 2012). D'après l'enquête INSEE/SINE 2010, un quart des auto-entrepreneurs de l'artisanat auraient créé leur activité même sans les avantages que ce statut confère. Un tiers des auto-entrepreneurs exercent leur activité artisanale à titre secondaire et disposent, en parallèle, d'une autre activité rémunérée.

Le taux des créations des entreprises artisanales est fort, mais celui des disparitions l'est également. D'après l'enquête INSEE/SINE 2010, 37% des entreprises créées en 2006 avaient disparu en 2009 et 15% se sentaient menacées (« objectif de sauvegarde »). A titre de comparaison, le taux de disparition à trois ans des sociétés créés en 2002, artisanales et non artisanales, dans le secteur marchand (hors agriculture), a été de 34%.

Entreprises artisanales au 1er janvier 2012 Source : INSEE



163 213
entreprises créées

dont

62%
d'auto-entrepreneurs

		Créations	Auto entrepreneurs
Industrie		19 238	65%
Constructi	on	71 537	57%
Commerce	e, transports, hébergement et restauration	22 452	42%
dont :	commerce, réparation	12 167	49%
uoni .	hébergement et restauration	7 113	40%
Informatio	on et communication	1 132	76%
Activités fi	inancières et d'assurance*	62	26%
Activités ir	mmobilières*	276	11%
Activités s	pécialisées, scientifiques et techniques*	5 859	76%
Activités d	le services administratifs et de soutien*	13 453	73%
	ation publique, enseignement* naine et action sociale*	1 989	85%
Autres act	ivités de services	27 221	78%
Ensemble		163 219	62%

Créations d'entreprises artisanales en 2012

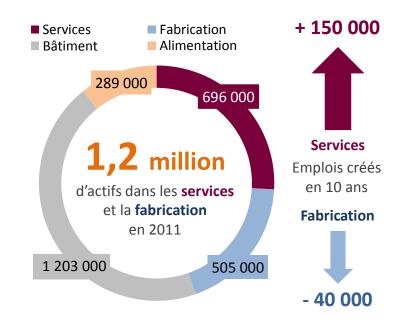
Source : INSEE

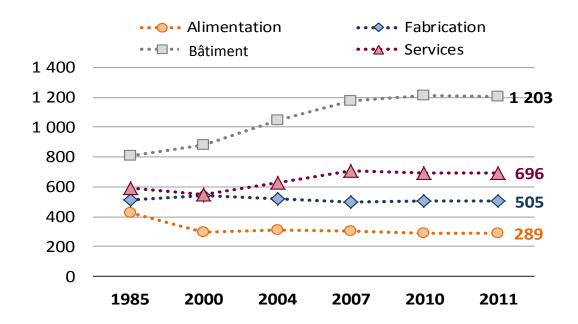
^{*} Il s'agit d'entreprises répertoriées sous les codes NAF indiquées, mais ayant une activité secondaire artisanales et étant donc intégrées dans les statistiques

C. ... mais un volume d'emploi stagnant depuis 2007

D'après la DGCIS, 2,7 millions d'actifs participaient à l'économie artisanale en 2011, soit une masse représentant un dixième de l'emploi national (10,2%). Les deux grands segments de la CNAMS, les métiers de service et de fabrication, employaient ensemble 1,2 million d'actifs en 2011.

Au cours des années 2000, l'artisanat de la construction a été un important pourvoyeur d'emplois. En dix ans, ce segment a généré à lui seul près de 300 000 supplémentaires. Les services ont également créé de nombreux emplois entre 2000 et 2010 (+ 150 000 postes). Le segment de la fabrication artisanale, suivant le phénomène global de désindustrialisation du pays, a lui suivi une tendance inverse : le secteur a perdu près de 40 000 postes en dix ans.





Emploi de l'artisanat, par grande famille

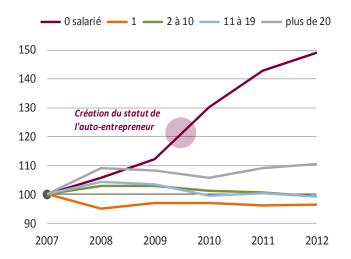
En milliers

Source: DGCIS

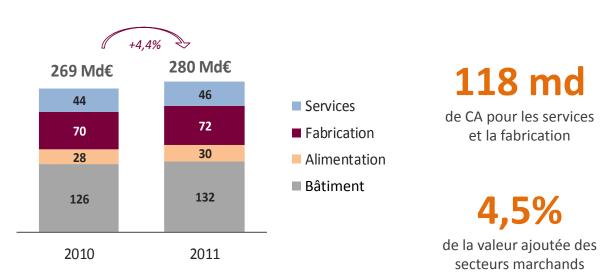
Les effectifs salariés de l'artisanat stagnent depuis 2007 malgré un rythme de créations d'entreprises soutenu. Le dispositif de l'autoentreprenariat en est l'explication. Entre 2009 et 2012, le nombre de sociétés artisanales unipersonnelles a bondi de 33%. Sur la même période, la démographie des artisans qui emploient un ou plusieurs salariés s'est quant à elle légèrement repliée (-2,6%).

> Evolution des entreprises artisanales, par tranche d'effectifs salariés

Base 100 = 2007 Source: INSEE



D. L'artisanat de services et de fabrication génère un vingtième de la valeur ajoutée des secteurs marchands



Chiffre d'affaires de l'artisanat

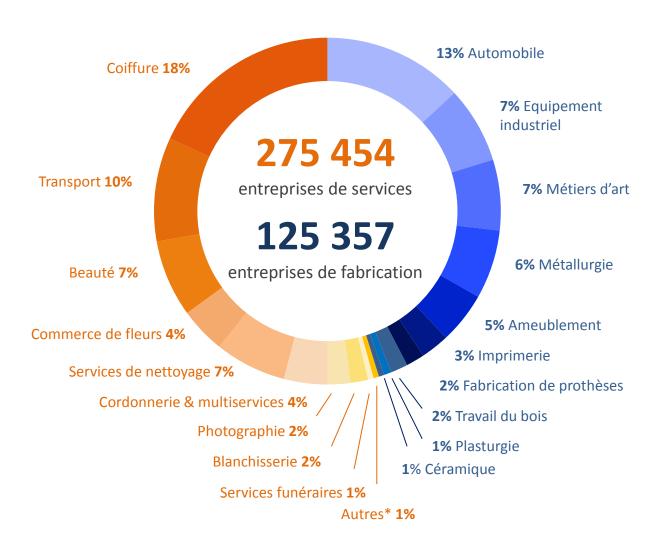
Source: DGCIS



A. L'artisanat de services et de fabrication en 19 secteurs

Données Asterès - 2012

Services



^{*} Dont services animaliers et crémateurs

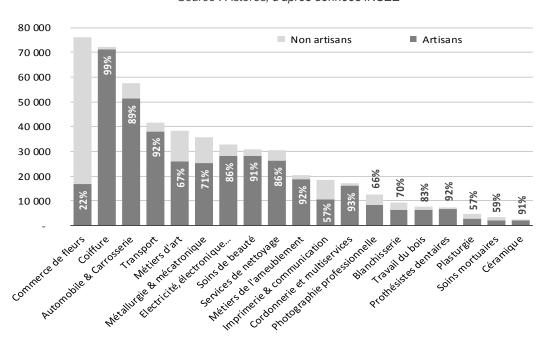
Fabrication

B. Une pénétration de l'artisanat variable selon les secteurs

Au sein même des activités assimilées à l'artisanat, le poids de ce dernier est fortement variable selon les secteurs.

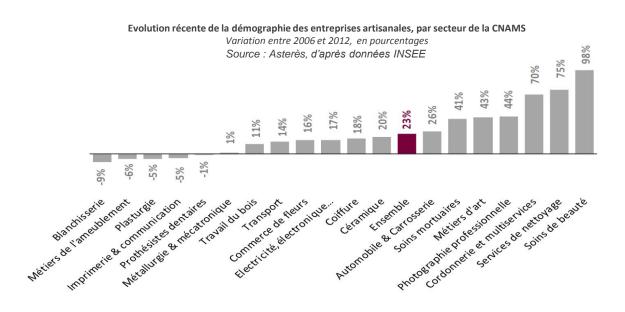


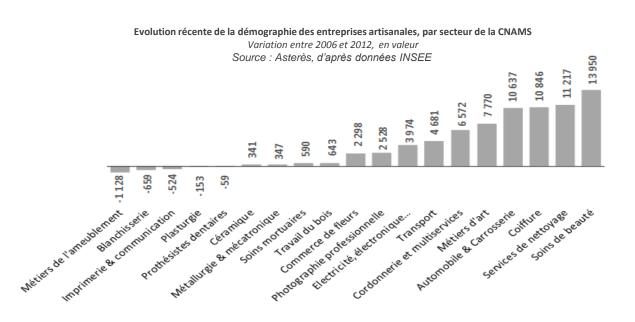
Poids de l'artisanat dans la démographie des secteurs de la CNAMS Source : Asterès, d'après données INSEE



C. Le dynamisme des créations dans les services compense le déclin dans la fabrication

Certains secteurs de la CNAMS ont connu un net développement au cours de la période récente. C'est le cas des soins de beauté (+98% d'entreprises entre 2006 et 2012), des services de nettoyage (+75%) et de la cordonnerie et multiservice (+70%). Une poignée de secteurs, au sens de la CNAMS, ont à l'inverse connu un recul modéré de leur nombre d'entreprises. Il s'agit notamment des blanchisseries-teintureries (-9% entre 2006 et 2012) et des métiers de l'ameublement (-6%).

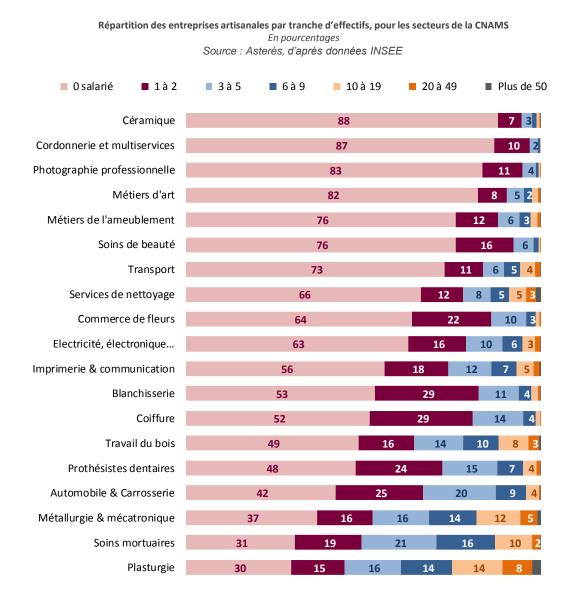




D. 39% des entreprises sont créatrices d'emplois

Les entreprises artisanales sont souvent décrites comme étant des structures de petite taille, souvent sans salarié. En réalité, on note que, en moyenne, les entreprises artisanales sont plus souvent employeuses que les entreprises non artisanales. En effet, en 2012, 58% des artisans-dirigeants (tous secteurs confondus) ne comptaient aucun salarié, contre 71% des dirigeants non artisans. Pour les seuls secteurs de la CNAMS, soient les métiers artisanaux de service et de fabrication, la proportion des entreprises unipersonnelles s'élève à 61%.

La pénétration du salariat dans les métiers de l'artisanat de service et de fabrication varie sensiblement d'un secteur à l'autre : elle est très faible chez les céramistes (12% seulement emploient au moins un salarié) et relativement forte chez les plasturgistes (70% comptent au moins un salarié et 25% en comptent plus de 10).



E. Un facteur de dynamisme des zones rurales

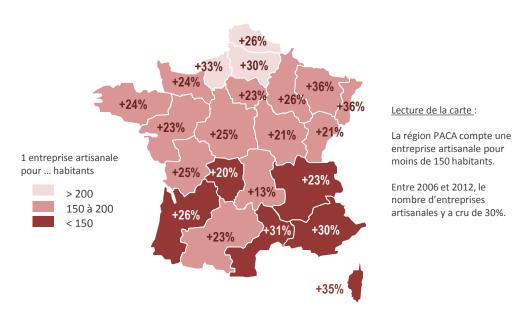
Les activités artisanales se répartissent sur l'ensemble du territoire français de manière relativement homogène. Par le biais des emplois qu'elles induisent, directement en leur sein et indirectement chez leurs fournisseurs, les entreprises artisanales constituent un soutien fort aux économies locales même dans les territoires a priori peu attractifs économiquement.



4 des entreprises artisanales sont rurales (14% pour les entreprises non artisanales)

Source : Asterès, d'après données INSEE

Les activités artisanales affichent une croissance soutenue sur l'ensemble du territoire. Cette croissance est tirée pour l'essentiel par les activités de services. Entre 2006 et 2012, le nombre d'entreprises de services a augmenté de 34% en moyenne, quand celui des entreprises de fabrication n'a cru que de 6%.



Répartition et évolution régionales des entreprises artisanales par secteurs de la CNAMS : ensemble Densité et taux de croissance entre 2006 et 2012

L'artisanat, un secteur en mutation

Un secteur en mutation

Politique volontariste de développement des entreprises artisanales

Diversification des voies d'accès à l'artisanat

Mutations démographiques favorables

Fragilité du contexte macroéconomique

Un artisanat plus qualifié et plus entrepreneurial

A. Une politique volontariste de développement des entreprises artisanales

Depuis les années 1970 et la montée du chômage de masse, les pouvoirs publics sont engagés dans une politique volontariste de promotion de l'artisanat. Sur le plan législatif, cette politique se traduit par un assouplissement des conditions d'accès au statut d'indépendant, notamment avec :

- L'élargissement des critères d'appartenance à l'artisanat avec la création du « droit de suite », qui permet à une entreprise artisanale de rester immatriculée au RM audelà du seuil de 10 employés;
- L'extension des compétences des chambres des métiers;

- · L'instauration de mesures d'aides aux dirigeants et de formations continues;
- L'assouplissement des formalités administratives avec les lois Madelin (1994), Raffarin (1996) et surtout Dutreil (2003 et 2005).

Ces dispositifs en faveur de l'emploi ont contribué rapprocher artisanat entrepreneuriat. Depuis 2009, deux entreprises artisanales sur trois sont créées sous le régime de l'auto-entrepreneuriat.

B. Une diversification des voies d'accès à l'artisanat

Les décennies récentes ont été marquées par une ouverture progressive de l'accès aux métiers. Cette ouverture s'est traduite, d'une part, par une hausse des niveaux de qualification et, d'autre part, par une diversification des formations.

La hausse du niveau des qualifications concerne tant les apprentis que les dirigeants d'entreprise. L'ouverture de l'apprentissage à de nouveaux publics, impulsée par l'Etat, a fait augmenter de 90 000 le nombre d'apprentis de niveau bac et plus entre 1995 et 2010, quand celui d'apprentis de niveau V (inférieur au bac) a diminué de 40 000 sur la même période. Le champ d'application de l'apprentissage aujourd'hui du CAP au diplôme d'ingénieur. De même, la part des chefs d'entreprise détenant un CAP a baissé de 10 points entre 2006 et 2010, quand les diplômés de l'enseignement supérieur ont cru de 11 points sur la même période.

La hausse du niveau moyen de qualification s'est accompagnée d'une diversification des formations menant à l'artisanat. La création, en 2009, des Universités Régionales des Métiers de l'Artisanat est emblématique de cette évolution : les URMA proposent aujourd'hui 185 formations différentes.

Au nombre des formations s'ajoute une diversification de leur contenu. La gestion d'entreprise occupe une place de plus en plus centrale dans les enseignements dispensés. Le brevet de maîtrise (BM), dispensé par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, met fortement l'accent sur la gestion comptable, la stratégie commerciale, la communication. Le stage préalable à l'installation, instauré en 1982, va également dans le même sens.

Ces dynamiques transforment le rapport au métier et contribuent également à rapprocher artisanat et entrepreneuriat.

C. La vague de départs en retraite pose la question des reprises

L'artisanat se situe aujourd'hui dans une période de transition et de renouvellement de ses membres. La moyenne d'âge des dirigeants d'entreprises artisanales est de 44 ans et 40% des artisans ont aujourd'hui plus de 50 ans. Les dix années qui viennent seront marquées par des départs massifs à la retraite.

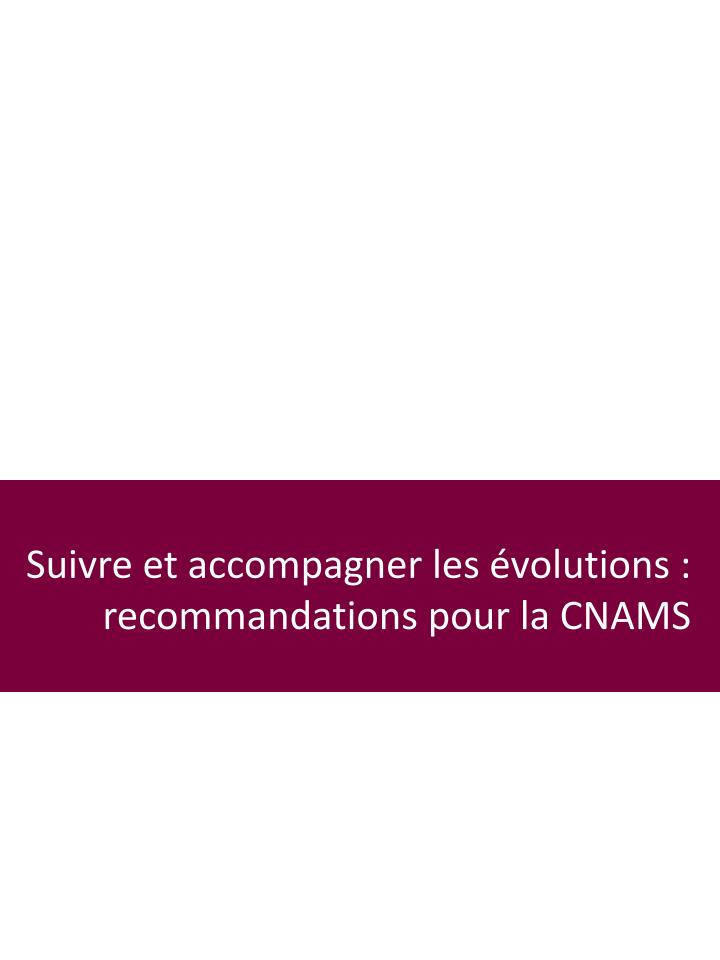
Cette évolution démographique risque de créer un manque de repreneurs à court terme, mais il constitue aussi un effet d'aubaine pour impulser le changement dans les pratiques artisanales.

Les organisations professionnelles représentatives de l'artisanat ont un rôle à jouer dans la définition de nouvelles conditions d'exercice du métier d'artisan. En particulier, la reprise de ces entreprises par des nonprofessionnels devrait être appuyée.

D. Les mutations industrielles du pays se répercutent sur l'activité des artisans

Le secteur de l'artisanat n'échappe pas aux mutations que connaissent actuellement les économies développées. La désindustrialisation qui affecte les marchés clients entraîne une baisse de l'activité au sein des métiers de fabrication. La nécessité de se repositionner sur des segments plus rentables ajoute des contraintes supplémentaires. Dans le même temps, la transformation des mentalités et des

modes de consommation en faveur du local et du « made in France » crée des opportunités pour le secteur des métiers, traditionnellement proche des territoires. Tous ces changements appellent un accompagnement adapté, tant au de la formation que communication ou de la mise en relation des différents acteurs.



A. Les pistes suggérées

Nous formulons 5 pistes d'actions adressées à la CNAMS pour accompagner plus efficacement l'adaptation des artisans aux évolutions socio-économiques.

Les formations initiales habituelles des artisans, les certificats d'aptitude professionnelle et les brevets professionnels, doivent leur conférer les savoirs et compétences nécessaires à la bonne gestion et au développement commercial d'une entreprise en parallèle des compétences techniques propres aux métiers. Gestion d'entreprise et techniques manuelles doivent être les deux grands piliers des programmes de formations artisanales pour permettre aux artisans de s'adapter aux évolutions de leur environnement (phénomène de désindustrialisation, hausse de la qualité des produits issus de pays à bas coût, innovations technologiques, évolution de la demande et des exigences des clients...).

Il est nécessaire de rééquilibrer les enseignements des certificats d'aptitude professionnelle et des brevets professionnels en faveur des enseignements de gestion, de marketing et de management.

Pour cela, la CNAMS devrait mener une réflexion approfondie afin de favoriser l'adaptation des formations initiales aux besoins des entreprises artisanales et à l'évolution des métiers de service et de fabrication. Concrètement, elle pourrait notamment initier et coordonner des ateliers de travail, auxquels ses fédérations professionnelles adhérentes participeraient. A l'issue des travaux, la CNAMS devrait alors agréger les propositions sectorielles de ses membres et identifier des propositions transversales. La CNAMS porterait ensuite ces propositions d'adaptation des formations, véritable base de travail, auprès des pouvoirs publics et des acteurs de la formation.

L'arrivée des « néo-artisans » traduit une certaine attractivité des métiers manuels pour des populations hautement qualifiées. Ce phénomène des « néo-artisans », sang neuf nécessaire à la modernisation des métiers artisanaux et à leur développement pérenne, doit être davantage soutenu par les politiques publiques.

A cette fin, nous préconisons l'adaptation de certains cursus universitaires classiques (sciences humaines, sciences dures, juridique...) au suivi en parallèle, voire de manière complémentaire, d'une formation à un métier de l'artisanat.

Pour cela, la CNAMS doit soumettre l'idée d'un tel projet à ses fédérations et doit définir avec elles des modèles pertinents d'organisation A l'issue de réflexions internes approfondies avec ses membres, la CNAMS pourra démarcher universités et lycées professionnels en vue de leur présenter le projet et d'en évaluer avec eux la faisabilité. Si le projet est jugé souhaitable et réalisable, il pourra revenir à la CNAMS d'organiser une réflexion concertée entre les acteurs concernés (universités, lycées professionnels, région, éducation nationale, fédérations) en vue de définir les voies et moyens pour développer des programmes d'expérimentation.

- La formation continue, tout au long de la carrière des artisans, qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés, est fondamentale à deux égards :
 - D'une part, les innovations technologiques font évoluer les pratiques artisanales et les possibilités de conceptions. Les artisans doivent se tenir informés de ces évolutions et doivent apprendre à les intégrer dans leurs pratiques, notamment en vue de conforter leurs propres capacités d'innovation.
 - D'autre part, l'arrivée des « néo-artisans », de formation « générale », justifie le développement d'une offre de formations continues des techniques basiques et avancées adaptées aux besoins de cette population.

Dans ce contexte, la qualité des programmes des formations continues, délivrées par les organismes privés et indépendants, et leur adéquation avec la pluralité des profils des artisans doivent être assurées.

Nous proposons la mise en place d'un « Label CNAMS », qui attesterait la qualité des cursus de formation et leur adéquation aux besoins réels des artisans.

Pour cela, la CNAMS pourrait réaliser, en lien avec ses fédérations professionnelles nationales adhérentes, un état des lieux des formations transversales, dispensées dans le cadre de la formation continue, au sein des secteurs de service et de fabrication (gestion, management, langues étrangères, etc). Dans la mesure où ces formations doivent absolument être développées pour accompagner l'évolution économique des entreprises artisanales, il semble en effet indispensable de s'assurer de leur haut niveau de qualité. Au terme de ces travaux, la CNAMS pourrait se rapprocher d'organismes spécialisés dans la préparation et le suivi de certifications afin de créer un label attestant de la qualité et du sérieux des formations transversales délivrées.

En complément, la CNAMS pourrait initier un travail similaire avec ses fédérations adhérentes afin d'établir des critères de qualité dans le domaine des formations spécifiques aux métiers. Chaque fédération adhérente serait ainsi amenée à construire un cahier des charges précis que les organismes de formation devraient respecter. Ces formations métiers pourraient bénéficier d'une co-labellisation de la part de la CNAMS et de la fédération professionnelle représentative du secteur d'activité. Les organismes de formation devraient eux-mêmes demander cette labellisation, mais en contrepartie la CNAMS et ses fédérations professionnelles adhérentes s'engageraient à promouvoir auprès des entreprises artisanales les modules de formation qui auraient été labellisés.

Les fédérations des métiers de l'artisanat doivent faire preuve de pédagogie auprès des entreprises qu'elles représentent, que ces entreprises soient adhérentes ou non. Cette pédagogie doit notamment viser :

- La promotion d'une formation continue tout au long de la vie professionnelle ;
- L'adaptation des stratégies d'entreprise aux grandes évolutions macroéconomiques et sociologiques, comme la désindustrialisation du pays et les mutations des habitudes et des choix de consommation (personnalisation des produits, choix du « made in France »; consommation locale);
- La promotion de la vie syndicale de leurs professions.

La communication des fédérations envers leurs adhérents est chose aisée. Celle auprès des entreprises non adhérentes, pour la plupart non signalées, de petite taille, et potentiellement réticentes aux sollicitations des fédérations, est en revanche ardue. Pour que les messages des fédérations atteignent ces entreprises « isolées », nous recommandons le recours à des relais d'information.

Pour cela, la CNAMS doit établir des partenariats avec les représentants des professionnels pouvant remplir ce rôle de relais. La démarche présente pour ces derniers deux intérêts :

- Ils développeront leur image de conseiller auprès des petits artisans;
- Ils contribueront à développer et à pérenniser l'activité des petits artisans.

Les professionnels « relais » pouvant être envisagés sont :

- Les fournisseurs « grands comptes, » qui ont intérêt à ce que leur base de clients soit dans les meilleures dispositions pour développer l'activité productive ;
- Les associations de soutien aux entreprises ;
- Les experts-comptables ;
- Les régions et les chambres de métiers et de l'artisanat.

Concrètement, la CNAMS pourrait convenir avec l'Ordre national des experts-comptables, ou ses entités régionales, une convention de relais d'information. L'Ordre communiquerait des supports d'information, réalisés par la CNAMS, aux experts-comptables et les encouragerait à promouvoir auprès de leurs clients artisans l'adhésion à leur fédération professionnelle. Les experts-comptables renforceraient ainsi leur rôle de conseil, ce qui constitue justement l'un des axes stratégiques de premier plan de leur profession. En contrepartie, les fédérations professionnelles pourraient, elles, se faire le relais auprès de leurs adhérents, pour le compte de l'Ordre des experts-comptables, d'information sur les avantages à recourir à un expert-comptable.

Certains métiers de la CNAMS entretiennent entre eux d'étroites relations commerciales qui peuvent justifier la mise en place de partenariats inter-fédérations.

Par exemple, les entreprises de taxis sont amenées à consommer régulièrement les services des garages automobiles. On pourrait ainsi imaginer un partenariat inter-fédérations reposant sur la constitution d'un réseau de garages, volontaires et adhérents à leur fédération, au sein duquel les taxis fédérés pourraient bénéficier d'avantages commerciaux spécifiques. Toutes les parties impliquées y trouveraient un intérêt :

- Les taxis bénéficieraient de remises ;
- Les garages volontaires bénéficieraient d'un afflux de clients ;
- · Les fédérations verraient leur nombre d'adhérents augmenter : les entreprises actuellement non syndiquées (« outsiders ») auraient en effet une incitation supplémentaire à se syndiquer pour bénéficier des avantages négociés (et devenir ainsi des « insiders »).

La CNAMS doit dans un premier temps identifier les partenariats inter-fédérations qu'il serait pertinent de développer et devra ensuite organiser et animer les négociations entre ces fédérations.

Les fédérations devront ensuite développer des mécanismes d'incitation pour encourager leur base d'adhérents, libres de toute obligation, à s'impliquer dans les partenariats convenus.

B. Cinq « pôles » pour gagner en lisibilité et favoriser les synergies

Ensemble, les cinq pôles « métiers » de la CNAMS recouvraient en 2012 :

- 400 865 entreprises artisanales,
- et près de 1,26 million d'emplois, salariés et non-salariés.



Conception, fabrication, réparation

- Métallurgie
- Plasturgie
- Travail du bois
- Papier
- Prothèses
- Equipements industriels électriques, électroniques,
- · Ameublement,
- · Imprimerie
- Métiers graphiques et multimédia
- Métiers ruraux

92 147 entreprises

400 000 emplois

Mode et beauté

- Coiffure
- Esthétique
- Couture

99 269

entreprises

230 000 emplois

Services et commerces de proximité

- · Blanchisseries
- Cordonniers & multiservices
- Fleuristes
- Professionnels du chien et du chat
- Crémateurs animaliers
- Photographie
- Nettoyage
- Réparation d'articles personnels et domestiques
- · Commerce de l'électroménager

89 399 entreprises

320 000 emplois

Automobile et transport

- Garagistes
- Carrossiers
- Fabricants de matériel automobile
- Services de *l'automobile*
- Taxis
- Véhicules agricoles

91 789 entreprises

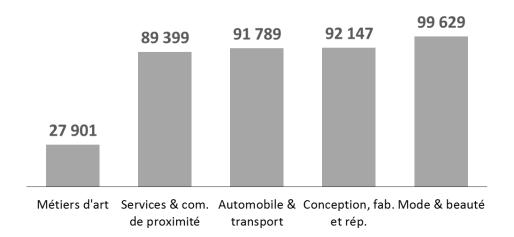
260 000 emplois

Métiers d'art

- Cuir & maroquinerie
- Fourrure
- · Chaussure
- Céramique
- Coutellerie
- Bijouterie · Dentelle et
- broderie Taxidermie
- · Vitrail, cristallerie et verrerie

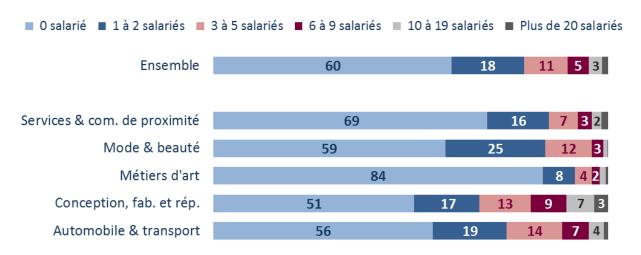
27 901 entreprises

> 50 000 emplois



Les 400 865 entreprises artisanales, par « pôle métiers »

Au 1^{er} janvier 2012 Source : Asterès, d'après données INSEE



Répartition des entreprises artisanales, par tranche d'effectifs, par pôle métiers

Au 1^{er} janvier 2012

Source : Asterès, d'après données INSEE

Détail statistique

Les activités secteur par secteur

Automobile & carrosserie

Ce secteur comprend la fabrication d'automobile et de motocycles d'équipements ainsi connexes, que l'entretien et la réparation des véhicules.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
51 311	89%	+ 26%

Représentation à la CNAMS : Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), Fédération nationale de l'artisanat automobile (FNAA), Fédération Française de la Carrosserie (FFC)



- 1500 à 2000 1000 à 1500 < 1000
- Densité des entreprises (2012)
- Réparation ■ Fabrication

- Les secteurs de l'automobile comptent 51 311 entreprises inscrites au répertoire de la Chambre des métiers. Dans le détail, on observe cependant que les fabricants industriels sont peu nombreux (1 593 sociétés en 2012) relativement aux prestataires de services d'entretien et de réparation des véhicules (49 718).
- De 2006 à 2012, la démographie des entreprises artisanales a bondi de 26% dans le secteur de l'automobile. Ce dynamisme ne s'explique toutefois que par le développement des services d'entretien et de réparation (+27%). Sur cette période, le nombre de fabricants artisanaux du secteur a quant à lui stagné (+1%).
- Le salariat est assez développé dans ce secteur : 58% des sociétés artisanales de l'automobile sont employeuses.

(2012)



Source : Asterès, d'après données INSEE

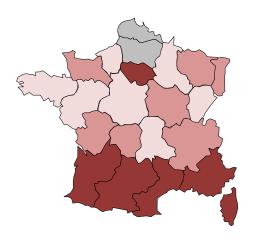
du secteur

Blanchisserie

Ce secteur comprend les activités de blanchisserie et de teinturerie, de gros comme de détail.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
6 427	70%	- 9%

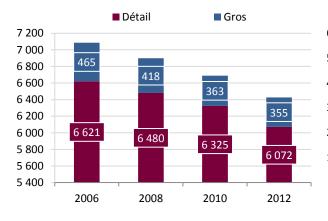
Représentation à la CNAMS: Fédération française des pressings et des blanchisseries



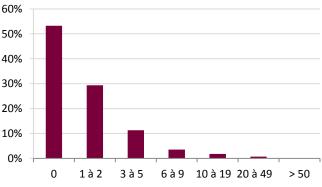


Densité des entreprises (2012)

- En 2012, on dénombrait 6 427 blanchisseries artisanales en exploitation sur le territoire français. La très large majorité d'entre elles répond aux besoins des ménages (94%).
- Le secteur se concentre tendanciellement, tant sur l'activité de gros (-24% entre 2006 et 2012) que de détail (-8%).
- Les blanchisseries et teintureries de gros tendent logiquement à employer plus que leur alter ego de détail. On relève néanmoins que « seules » 42% des sociétés du secteur sont sans salarié. Pour comparaison, cette proportion s'élève à 54% pour les blanchisseries de détail et à 58% pour les sociétés artisanales tous secteurs confondus.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



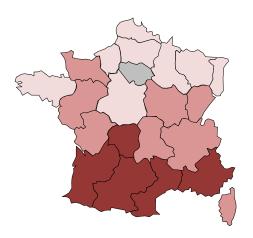
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Coiffure

Activités des salons de coiffure et des barbiers.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
71 137	98%	+ 18%

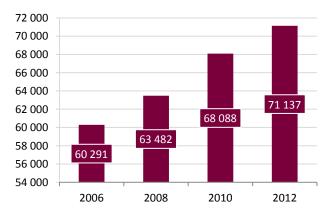
Représentation à la CNAMS : Union nationale des entreprises de coiffure



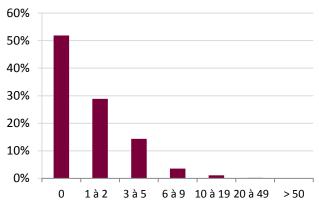


Densité des entreprises (2012)

- Avec 71 137 entreprises en 2012, la coiffure est le premier secteur de l'artisanat de service en France.
- Ce secteur est constitué presque exclusivement d'entreprises artisanales : moins de 2% des entreprises du secteur ne sont pas inscrites à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- Les services de coiffure subissent fortement l'atonie de l'économie nationale. Entre 2008 et 2012, l'emploi du secteur a chuté de 10%. Les créations d'entreprises sont néanmoins restées soutenues car l'entreprenariat permet aux anciens salariés du secteur de générer leur propre activité. Entre 2006 et 2012, la démographique des entreprises artisanales de coiffure est ainsi passée de 60 291 structures à 71 137, soit une hausse de 18%.
- La coiffure est une activité fortement implantée sur l'ensemble du territoire français. Seules les régions du Limousin et de la Corse accueillent moins de 1 000 sociétés artisanales de coiffure.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



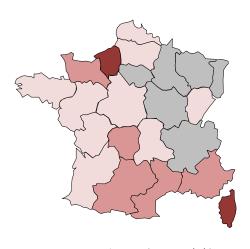
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Commerce de fleurs

Ce secteur comprend le commerce de détail de fleurs, de plantes, d'arbres et d'arbustes, d'engrais et de produits phytosanitaires.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
12 197	76%	+ 3%

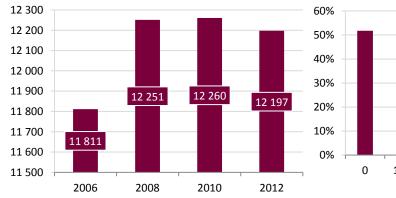
Représentation à la CNAMS : Fédération nationale des fleuristes de France



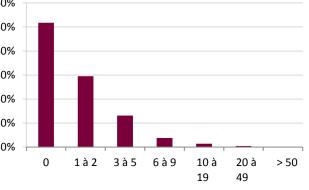


Densité des entreprises (2012)

- Après une croissance de 3,7% entre 2006 et 2008, la démographie des commerces artisanaux de fleurs stagne : +0,1% seulement entre 2008 et 2010 et -0,5% entre 2010 et 2012.
- Cette situation s'explique notamment par l'atonie de la consommation à l'échelle nationale qui se traduit dans le secteur par un espacement des visites et par une contraction du panier moyen. Des facteurs sociétaux impactent en outre l'activité des fleuristes de manière plus structurelle. Il s'agit notamment :
 - De l'augmentation du nombre d'incinérations ;
 - D'une concurrence croissante des pompes funèbres qui procèdent à un développement vertical:
 - D'un effet de substitution en faveur des chocolats et des vins sur le segment des « petits cadeaux ».
- La moitié des dirigeants-artisans du secteur (52%) n'emploie aucun salarié. Près d'un tiers (30%) en emploie un ou deux.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



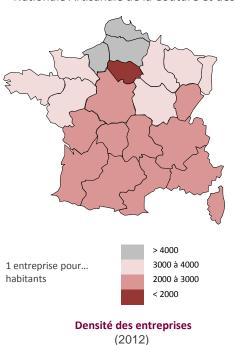
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Création industrielle et artistique, dont métiers d'art

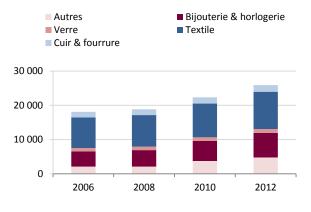
Cette catégorie regroupe les activités de fabrication textile, la fabrication de vêtements, les métiers de la fourrure, du cuir et de la chaussure, mais aussi le verre et la joaillerie/horlogerie.

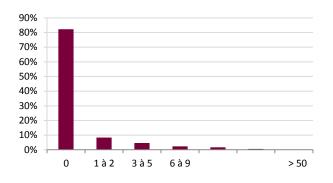
Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
27 168 dont métiers d'art : 25 854	67%	+ 43%

Représentation à la CNAMS: Confédération Française des Métiers d'Art, Fédération Nationale des Métiers d'Art, Fédération Nationale Artisanale des Métiers d'Art, de Création du bijou, de l'horlogerie (FNAMAC), Fédération Nationale des Maîtres Tailleurs, Fédération Française des Métiers de la Fourrure, Chambre Syndicale Nationale des Bottiers, Syndicat des Naturalistes et Taxidermistes de France (SNTF), Union Nationale Artisanale de la Couture et des Activités Connexes (UNACAC)



- L'activité qui affiche le taux de croissance le plus dynamique est la joaillerie (67%). A 12% en six ans, le cuir et la chaussure connaissent la progression la plus lente du secteur.
- Dans le textile, le nombre d'entreprises artisanales est en croissance (23%), mais à un rythme de plus en plus lent sur longue période : l'activité est structurellement en déclin du fait de la concurrence industrielle.
- Le bassin parisien constitue le tissu le plus dense des entreprises artisanales des métiers d'art. Toutes les activités du secteur y sont surreprésentées.
- · Les régions Rhône-Alpes et PACA accueillent un grand nombre de bijoutiers, de fabricants textiles, et de fabricants de cuir et de la chaussure. Le secteur de l'habillement est davantage concentré sur la côte Atlantique. La Lorraine constitue un pôle historiquement important pour les activités de verre.





Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur

Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

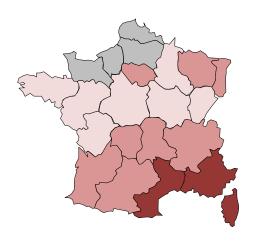
Source : Asterès, d'après données INSEE

Fabrication de matériel médical et orthopédique

Ce secteur comprend essentiellement la fabrication de prothèses dentaires et podales.

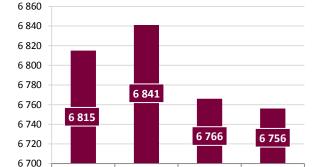
Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
6 756	92%	+ 1%

Représentation à la CNAMS: Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires (UNPPD), Chambre Syndicale Nationale des Podo-orthésistes



- Un mouvement de concentration des prothésistes, face à l'essoufflement de la demande, explique la stagnation du nombre d'entreprises (+1% en six ans).
- Le secteur est constitué pour près de moitié d'entreprises unipersonnelles, et de moitié de TPE. La part des PME reste négligeable (moins de 5%).
- · Les prothésistes sont fortement concentrés en Ile-de-France, en Rhône-Alpes et dans la région PACA.





2008

(2012)

60% 50% 40% 30% 20% 10% 0% 0 3 à 5 6 à 9 10 à 19 20 à 49 1 à 2 > 50

Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur

2010

Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Source : Asterès, d'après données INSEE

2012

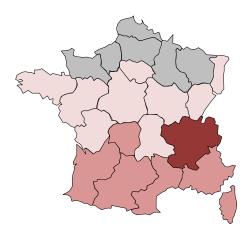
2006

Imprimerie et pré-presse

activités secteur comprend les d'imprimerie de labeur et de pré-presse.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
10 428	57%	- 5%

Représentation à la CNAMS : Groupement des Métiers de l'Imprimerie, Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication

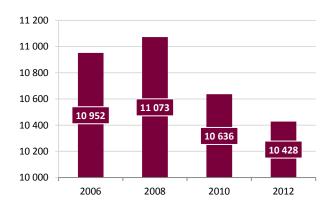


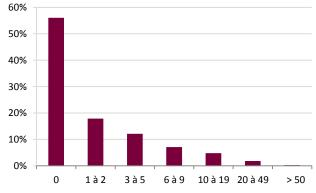
> 8000 6000 à 8000 5000 à 6000 < 5000

1 entreprise pour... habitants

Densité des entreprises (2012)

- L'artisanat d'imprimerie subit de plein fouet le repli des marchés client, confrontés à des difficultés structurelles.
- •Suivant un mouvement de concentration structurelle, le nombre d'entreprises artisanales (-5% entre 2006 et 2012) a baissé plus vite que l'ensemble du secteur (-4%).
- 56% du secteur constitué d'entreprises est unipersonnelles, 37% de TPE et seulement 7% de PME.
- L'activité d'imprimerie se concentre dans les régions les plus dynamiques à dominante tertiaire, comme l'Ile-de-France, le Rhône-Alpes ou le pourtour méditerranéen (à l'exception du Languedoc-Roussillon).





Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur

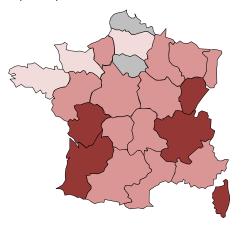
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Installation et réparation d'équipements industriels

activités Ce secteur comprend les d'installation de machines et équipements industriels, ainsi que leur réparation.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
28 015	86%	+ 17%

Représentation à la CNAMS: Fédération nationale des professionnels indépendants de l'électricité et de l'Electronique (FEDELEC), Union française des Professionnels de l'Electrodomestique et du Multimédia (UPEM)



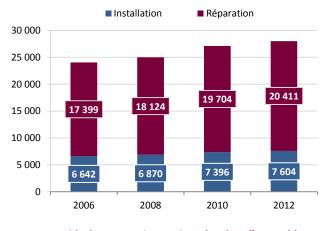
> 3000 2500 à 3000 2000 à 2500 < 2000

1 entreprise pour... habitants

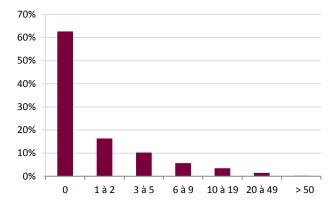
- nombre croissant d'entreprises, tant pour l'installation (+14%) que pour la réparation (+17%) d'équipements industriels, suggère une activité en hausse dans le secteur.
- En revanche, la création d'emplois ne suit pas la même dynamique : près de deux tiers des entreprises du secteur sont unipersonnelles. Le tiers restant est pour l'essentiel composé de TPE (de 1 à 9 salariés).
- Un tiers de l'activité est concentrée dans les régions llede-France, Rhône-Alpes et PACA. Les régions à profil industriel comme le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, le Centre ou les Pays-de-la-Loire sont également investies.

Densité des entreprises

(2012)



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



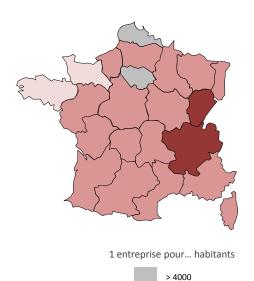
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Métallurgie & mécatronique

Ce secteur comprend les activités de transformation des métaux, la quincaillerie et la fabrication de machines d'équipements en métal.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
25 546	71%	+ 1%

Représentation à la CNAMS : Fédération Nationale des Artisans et des Petites Entreprises de la Métallurgie et de la Mécatronique (FNAPEM), Syndicat National des Affûteurs Français d'Outils Tranchants (SNAFOT)



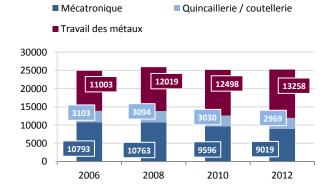
Densité des entreprises (2012)

3000 à 4000

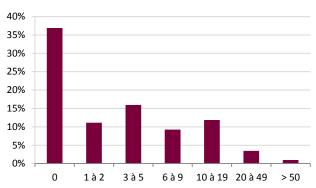
2000 à 3000

< 2000

- Le travail des métaux réunit plus de la moitié (53%) des artisans du secteur, et affiche une croissance de 20% sur la période récente. En revanche, la quincaillerie et la fabrication d'équipements sont en repli de respectivement 4% et 16%.
- L'activité des artisans de la métallurgie dépend essentiellement des commandes de groupes industriels. L'essoufflement de l'activité s'explique par désindustrialisation et une conjoncture défavorable.
- La métallurgie fait partie des secteurs les plus créateurs d'emploi artisanal : un tiers seulement des entreprises sont unipersonnelles, un tiers sont des TPE et le tiers restant est composé de PME.
- Le tissu d'entreprises est surtout dense dans les régions les plus peuplées (Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Aquitaine, Midi-Pyrénées) et les régions anciennement industrielles.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



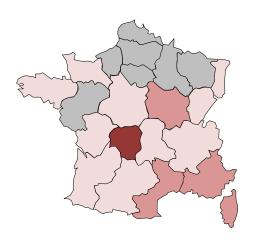
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

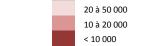
Céramique

Ce secteur comprend les activités de fabrication d'articles en céramique, technique, domestique usage ou ornemental.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
2 047	91%	+ 20%

Représentation à la CNAMS : Chambre Syndicale des Céramistes et Ateliers d'art de France



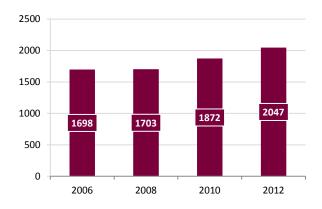


1 entreprise pour... habitants

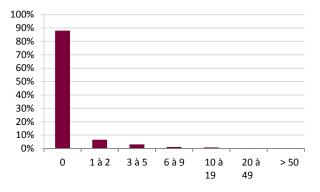
> 50 000

Densité des entreprises (2012)

- Sur la période récente, le nombre d'artisans céramistes a cru plus vite (+20%) que le nombre d'entreprises total du secteur (+17%). Le poids des entreprises artisanales a cru de 2 points entre 2006 et 2012.
- 90% des artisans céramistes fabriquent des produits à usage domestique ou ornemental. Le carrelage céramique et les produits à usage technique ne concernent que 3% des artisans du secteur.
- Le secteur de la céramique compte 88% d'entreprises unipersonnelles et 11% de TPE.
- L'activité céramique est essentiellement concentrée dans les régions du Sud méditerranéen : un tiers des artisans céramistes est implanté dans les régions Rhône-Alpes et PACA.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



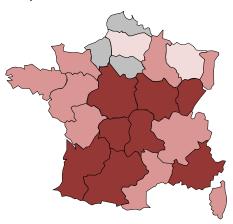
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Métiers de l'ameublement

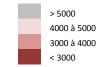
métiers l'ameublement Les de comprennent la fabrication de divers meubles de foyer, de magasin ou de bureau, ainsi que leur réparation.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
18 838	92%	- 5%

Représentation à la CNAMS: Union Nationale Artisanale des Métiers de l'Ameublement



1 entreprise pour... habitants

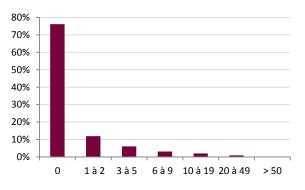


Densité des entreprises (2012)

- Les activités de fabrication représentent l'essentiel de l'artisanat de l'ameublement (86%), mais la réparation est plus dynamique : le nombre d'entreprises de réparation a augmenté de 52% par rapport à 2006, alors que la fabrication a diminué de 11% sur la même période.
- La réduction du nombre de fabricants de meubles artisanaux est notamment la conséquence d'une concurrence accrue des industriels de l'ameublement et de la baisse des prix.
- •Le nombre d'entreprises comptant 10 salariés ou plus est négligeable (3%).
- L'artisanat de l'ameublement est logiquement concentré dans les régions les plus peuplées (Ile-de-France en tête), et celles à proximité de la ressource « bois » (Lorraine, Auvergne, Centre).



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



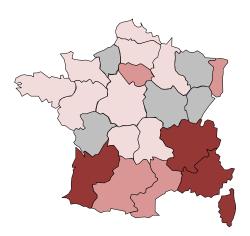
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Photographie professionnelle

comprend l'activité Ce secteur photographes, à titre privé (portraits, mariages...), commercial (publicités, édiction...) ou journalistique.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
8 301	66%	+ 44%

Représentation à la CNAMS: Groupement national de la photographie professionnelle (GNPP)

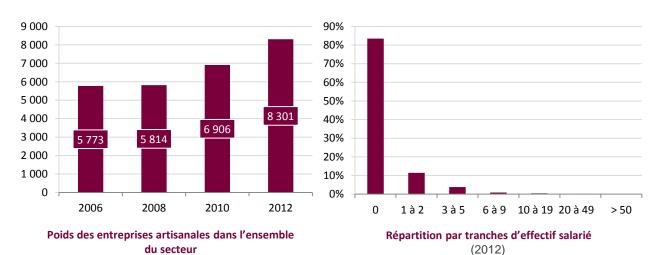


> 10 000 8000 à 10 000 7000 à 8000 < 7000

1 entreprise pour... habitants

Densité des entreprises (2012)

- En 2012, 66% des sociétés françaises de photographie étaient artisanales, soit 8 301 inscriptions à la Chambre des métiers.
- Après une relative stagnation entre 2006 et 2008 (+1%), l'offre artisanale de la photographie s'est plus sensiblement développée : +19% entre 2008 et 2010, puis +20% de 2010 à 2012.
- L'emploi salarié est peu développé dans ce secteur : 83% sociétés artisanales de photographie unipersonnelles et seulement 11% comptent un ou deux collaborateurs salariés. 5% emploient plus de deux salariés.
- · Globalement, on compte entre 100 et 500 sociétés artisanales de photographie par région. L'Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA se démarquent cependant par des implantations plus nombreuses. A l'inverse, on note un relatif déficit dans le Limousin et en Corse.



Plasturgie

Ce secteur comprend les activités de fabrication de matières plastiques et de caoutchouc, ainsi que la fabrication d'objets, emballages, pièces techniques et produits de la consommation courante en matières plastiques.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
2 696	57%	- 5%

Représentation à la CNAMS: Union des Industries et de la Distribution du Plastique et du Caoutchouc (UCAPLAST)



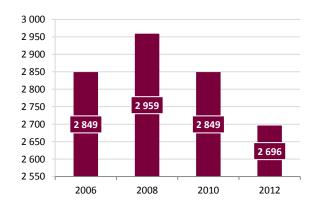
20 à 25 000 10 à 20 000 < 10 000

1 entreprise pour... habitants

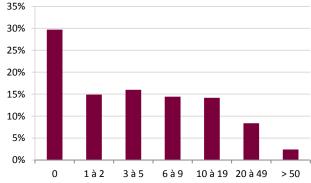
> 25 000

Densité des entreprises (2012)

- · Le nombre d'entreprises artisanales a baissé de 5 points entre 2006 et 2012, quand le nombre total d'entreprises a baissé de 6 points sur la même période.
- En perte de compétitivité face à la concurrence internationale, l'ensemble du secteur de la plasturgie est en repli.
- Comparé à d'autres secteurs de l'artisanat, la plasturgie est consommatrice de main d'œuvre : seul un tiers est constitué d'entreprises unipersonnelles, quand les TPE et les PME représentent respectivement 45% et 25% du secteur.
- Les activités de plasturgie sont essentiellement concentrées en Rhône-Alpes (19%) et dans le bassin parisien (9%).







Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

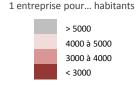
Réparation de biens personnels et cordonnerie

Ce secteur comprend les activités de cordonnerie ainsi que la réparation de produits divers (cycles, vêtements, livres, instruments de musique, jouets...)

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
15 993	93%	+ 70%

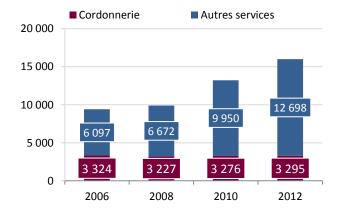
Représentation à la CNAMS : Fédération française de la cordonnerie et multiservice



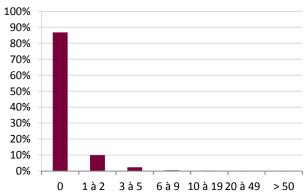


Densité des entreprises (2012)

- En France, en 2012, on comptait 3 295 entreprises artisanales de cordonnerie. Ce nombre est relativement stable depuis 2008.
- La cordonnerie est une activité largement individuelle : près de huit sociétés artisanales sur dix ne comptent aucun salarié (77%).
- Les entreprises artisanales de réparation de biens personnels et domestiques étaient, elles, 12 698 en 2012. Leur démographie a plus que doublé entre 2006 et 2012 (+108%). L'impact de cette croissance sur l'emploi salarié a néanmoins été limité : 92% des dirigeants-artisans de la réparation exercent seuls.
- Parmi les régions françaises, on observe que l'Aquitaine se démarque avec une présence marquée des artisansréparateurs au regard de la population résidente.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



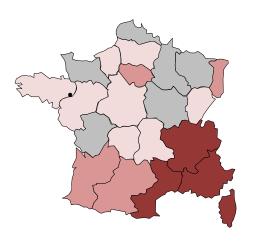
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Services de nettoyage

Ce secteur comprend le nettoyage courant des bâtiments, les nettoyages industriels, activités de désinfection, désinsectisation et de dératisation.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
26 154	75%	+ 75%

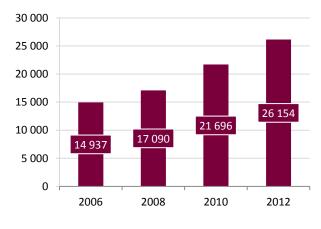
Pas de représentation à la CNAMS



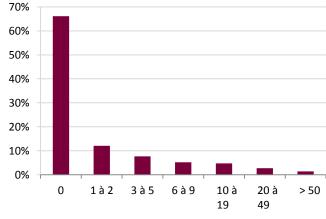


Densité des entreprises (2012)

- Les entreprises du nettoyage inscrites à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat étaient 26 154 en 2012. Il s'agit à 71% de prestataires pour le nettoyage courant des bâtiments.
- Le nombre de sociétés artisanales de nettoyage a connu une nette croissance de 2006 à 2008, passant de 14 937 à 26 154, soit une hausse de 75%.
- 66% des sociétés n'emploient aucun salarié, soit une proportion élevée relativement à de nombreux autres secteurs de l'artisanat. Néanmoins, 9% des sociétés embauchent plus de 10 salariés, ce qui est également élevé comparativement aux autres secteurs artisanaux.
- Géographiquement, on observe une concentration des implantations en Ile-de-France et dans le sud du pays.







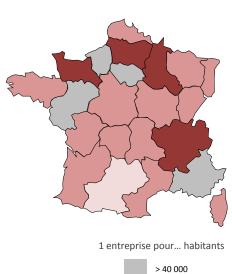
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Services funéraires

Ce secteur comprend l'inhumation l'incinération des corps, les activités connexes, la location et la vente de concession, l'entretien de tombes et de mausolées.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
2 033	59%	+ 41%

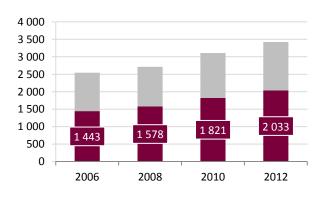
Représentation à la CNAMS: Union des professionnels du funéraire (UPF)



- 30 à 40 000 20 à 30 000 < 20 000
- Densité des entreprises (2012)

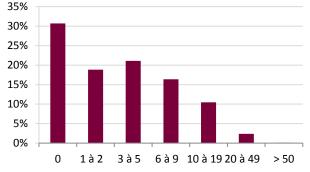
■ Entreprises artisanales

■ Total



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur

- Directement dépendante de la mortalité dans le pays, l'activité du secteur est tendanciellement croissante.
- •En 2012, on comptait 2 033 entreprises artisanales dans le secteur. Ce nombre est logiquement en forte croissance : +41% depuis 2006.
- · Les entreprises artisanales du secteur sont de taille relativement importante : seules 30% d'entre elles sont unipersonnelles, contre 58% des entreprises artisanales tous secteurs confondus. Par ailleurs, la croissance structurelle du secteur garantit une création soutenue d'emplois à long terme.
- S'agissant de services de proximité, c'est logiquement dans les régions les plus peuplées que les sociétés du funéraire se concentrent.



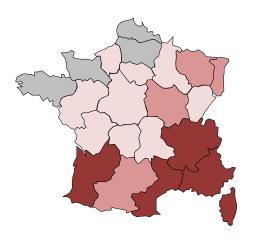
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Soins de beauté

Ce secteur comprend les conseils en beauté, les soins du visage et de la peau, l'épilation, les soins de manucure et les soins des pieds à vocation esthétique.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
28 167	91%	+ 98%

Représentation à la CNAMS : Confédération nationale artisanale des instituts de beauté ; Union nationale des instituts de beauté

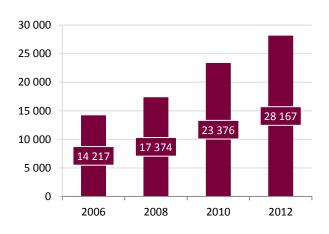


> 3000 2501 à 3000 2000 à 2500 < 2000

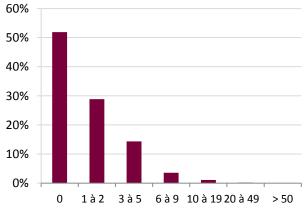
1 entreprise pour... habitants

Densité des entreprises (2012)

- Avec 91% des sociétés du secteur répertoriées à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les soins de beauté forment une activité artisanale par excellence.
- La demande des ménages pour les soins de beauté et de bien-être connaît une forte croissance depuis le début des années 2000. Suivant cette tendance favorable, le nombre d'entreprises artisanales a doublé dans le secteur entre 2006 et 2012, passant de 14 217 à 28 167 (+98%).
- Malgré une croissance soutenue de l'activité, le salariat est peu développé dans le secteur : les trois-quarts des dirigeants-artisans exercent seuls et seulement 16% emploient un ou deux salariés.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



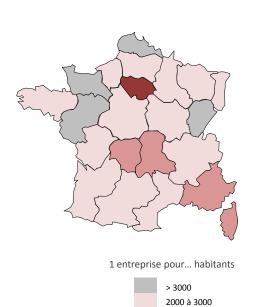
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Transport

Ce secteur comprend les activités de taxi, les services de transport terrestre (déménagement, ambulance et activités connexes) ainsi que la construction et les services liés aux autres modes de transport (naval, ferroviaire, aérien).

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)
40 887	91%	+ 15%

Représentation à la CNAMS : Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT), Union nationale des taxis (UNT)



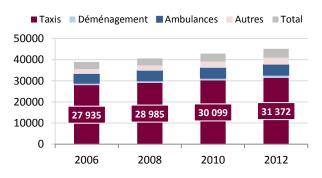
Densité des entreprises (2012)

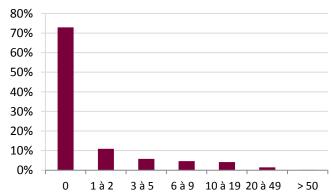
1000 à 2000

< 1000

- Les prestataires de services de transport terrestre relèvent à 91% de l'artisanat. On dénombrait 38 064 sociétés de transport artisanales en 2012 sur le segment « BtoC ». Parmi elles, 31 372 étaient des sociétés de taxis et 5 059 des sociétés d'ambulanciers.
- Les offreurs sont de plus en plus nombreux. Entre 2006 et 2012, le nombre de sociétés de taxis a progressé de 12%, celui d'entreprises de déménagement de 32% (pour atteindre 1 224 structures) et celui des ambulanciers de 15%.
- L'activité artisanale de transport est fortement individuelle : 73% des sociétés ne comptent aucun salarié. Chez les taxis, cette proportion est logiquement plus importante que chez les déménageurs : 84% contre 35%.
- 2 324 entreprises artisanales relèvent de la construction et d'entretien d'autres modes de transport (naval, ferroviaire et aérien)

Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur





Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur

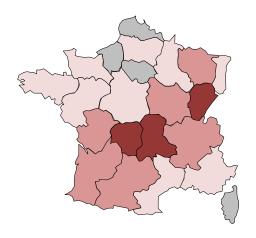
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Travail du bois

Ce secteur regroupe les activités de sciage et rabotage du bois, ainsi que la fabrication de parquets, charpentes, panneaux, emballages et objets en bois.

Nombre d'entreprises	Poids de l'artisanat	Croissance du nombre			
2012	dans le secteur	d'entreprises (2006-12)			
6 260	83%	+ 11%			

Pas de représentation à la CNAMS. Une partie du secteur dépend du secteur du bâtiment (ex. fabrication de charpente).

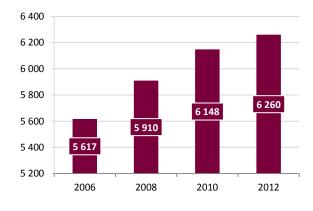


> 20 000 10 à 20 000 5000 à 10 000 < 5000

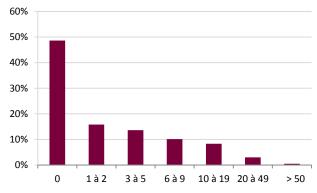
1 entreprise pour... habitants

Densité des entreprises (2012)

- En 2012, l'artisanat représentait 83% de l'ensemble des entreprises du secteur du bois, en légère progression (+3%) sur la période récente.
- En effet, entre 2006 et 2012, le nombre d'entreprises artisanales a progressé plus vite (+11%) que l'ensemble du secteur (+8%).
- Le travail du bois est un secteur qui dépend pour partie du Bâtiment. La faible croissance du nombre d'entreprises s'explique par le ralentissement la construction, ainsi que le déclin progressif de la fabrication d'emballages et d'objets en bois.
- Comparé à d'autres secteurs de l'artisanat, le travail du bois est créateur d'emplois. Près de la moitié des entreprises seulement n'emploient pas de salariés.
- Le secteur compte 40% de TPE (entre 1 et 9 salariés). Les 11% restants sont constitués de PME employant plus de 10 salariés.
- · Les artisans du bois sont logiquement concentrés dans les régions les plus boisées, à proximité des Alpes, du Jura et des Pyrénées.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Divers

La catégorie « divers » comprend les métiers représentés à la CNAMS, mais dont les mesures statistiques actuelles ne permettent pas d'effectuer un suivi. En particulier, ces métiers sont intégrés au sein d'un ou de plusieurs codes NAF générique, ce qui ne permet pas de les isoler et de réaliser les calculs correspondants.

Ces métiers relèvent de trois catégories :

- Les professions relatives aux animaux (toilettage d'animaux de compagnie, crémateurs animaliers)
- Les professions de la pyrotechnie de spectacle
- Les entreprises diverses en milieu rural



Ces métiers sont représentés à la CNAMS par les organisations suivantes :

- Syndicat de la Pyrotechnie de Spectacle et de Divertissement (SPSD)
- Chambre Nationale des Prestataires Animaliers (PRESTANIMALIA)
- Syndicat National des Crémateurs Animaliers (SNCA)
- Syndicat National des Professions du Chien et du Chat (SNPCC)
- Fédération Nationale des Artisans et petites entreprises en milieu Rural (FNAR)

Détail statistique

Méthode d'estimation de l'emploi dans les pôles CNAMS

Note méthodologique

Statistique

 Objectif Déterminer l'effectif de chaque secteur artisanal à partir de la ventilation, par tranche d'effectifs, du nombre d'entreprises du secteur.

La problématique est la suivante : concernant les secteurs de l'artisanat, les seules données dont on dispose sont : le nombre total d'entreprises artisanales du secteur et le nombre d'enteprises artisanales pour chaque tranche d'effectifs employés. Ainsi, on peut observer le nombre d'entreprises ayant moins de 2 employés, entre 3 et 5 employés, entre 6 et 9 employés et ainsi de suite jusqu'à 10000 employés.

On sait qu'il n'est pas pertinent de considérer que, pour chaque tranche d'effectif, le nombre moyen d'employés est simplement la moyenne de l'intervalle de cette tranche. En effet, ce procédé n'est pertinent qu'à condition que la distribution des entreprises en fonction de leur taille suit une évolution linéaire. Or, on constate que pour tous les secteurs artisanaux, la grande majorité des entreprises sont dans les tranches 0 et [1-2] employés.

- Méthode On cherche à définir le nombre moyen d'employés pour chaque tranche d'effectif. Pour ce faire, on cherche la loi statistique expliquant au mieux la distribution des entreprises.
 - Etape 1. On commence par observer graphiquement la distribution.
 - Etape 2. On teste différentes lois statistiques (fonction de répartition) jusqu'à trouver une loi très proche de la distrbution.
 - Etape 3. On utilise la fonction de répartition pour déterminer le nombre moyen d'employés de chaque tranche d'effectifs.

Application

On applique la méthodologie précédente au secteur de la coiffure et au pôle "mode et beauté". Dans les tableaux 1 et 2, on observe que la plupart des entreprises de coiffure ont moins de 5 employés et que ce secteur détermine le pôle "mode et beauté".

TABLE 1 - Distribution des entreprises de coiffure par tranche d'effectifs

Tranche Nombre d'entreprises							[50-99] 7	[100-199]
riomore a enacprises	56515	20010	10210	2010	,,,,	110		[250-499]
							0	1

TABLE 2 - Distribution des entreprises du pôle "mode et beauté" par tranche d'effectifs

Tranche	0	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	[100-199]
Nombre d'entreprises	58501	25205	11796	2971	956	142	8	1
•						[200-249]	[250-499]	[500-999]
						-	1	1

Pour ces deux distribution, les graphiques 1 et 2 montrent que le nombre d'entreprises par tranche est une fonction décroissante du nombre d'employés.

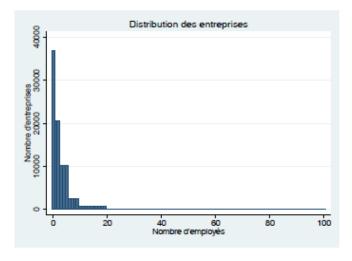


FIGURE 1 – Description statistique du secteur coiffure

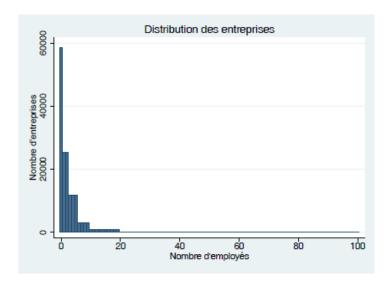


FIGURE 2 – Description statistique du pôle "mode et beauté"

D'un point de vue statistique, cette fonction est décroissante à taux décroissant et non linéaire. Elle est donc de la famille des fonctions inverse (f(x) = 1/x) ou logarithmique (g(x) = ln(x)). Plus précisément cette fonction, étant non linéaire, peut-être approximée par une combinason linéaire de fonctions inverse et logarithmique :

$$h(x) = \sum \{f(x), g(x)\}\tag{1}$$

Afin de définir la meilleure fonction de répartition, on teste les fonctions suivantes :

$$y = ax + bln(x) + c\frac{1}{ln(x)}$$
 (2)

$$y = ax + bln(x) + c\frac{1}{ln(x)} + d\frac{1}{x}$$
(3)

$$y = ax + bln(x) + c\frac{1}{ln(x)} + d\frac{1}{x} + e\frac{1}{ln(x)^2}$$
(4)

Les équations (5) et (6) fournissent les résutats de l'analyse. Dans les deux cas, ils expliquent plus de 96% des variations du nombre d'entreprises par effectifs (voir graphiques 3 et 4). Pour la coiffure, la fonction de répartition est alors de la forme :

$$y = 7.456x - 9214.456ln(x) - 294521\frac{1}{ln(x)} + 378601.4\frac{1}{x} + 78911.2\frac{1}{ln(x)^2} + 98220.05$$
 (5)

De même, pour le pôle "mode et beauté", la fonction est :

$$y = 0.0228x - 377.14ln(x) + 53698.69\frac{1}{x} + 84879.58\frac{1}{x^2} - 19568.49\frac{1}{ln(x)} + 5377.35$$
 (6)

On utilise alors cette fonction pour déterminer le nombre moyen d'employés par tranche, (x) correspondant au nombre moyen d'employés dans l'ensemble des entreprises (y) de la tranche. Les résultats sont présentés dans les tableaux 3 et 4. En comparant avec les résultats fournis par la base de données ESANE pour le secteur de la coiffure (effectifs globaux d'environ 135 000 personnes) on note que l'estimation est très proche de la réalité, particulièrement lorsqu'on observe la borne inférieure de l'estimation.

TABLE 3 - Distribution des entreprises de coiffure par tranche d'effectifs

Tranche	0	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	[100-199]
Nombre d'entreprises	36913	20548	10216	2540	795	116	7	1
Effectif moyen	1	1.43	3.09	7.33	12.91	21.26	53.08	100
•							[200-249]	[250-499]
							0	1
							0	276.33
Total					164184			
Borne inf					129960			

TABLE 4 - Distribution des entreprises du pôle "mode et beauté" par tranche d'effectifs

Tranche	0	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	[100-199]
Nombre d'entreprises	58501	25205	11796	2971	956	142	8	1
Effectif moyen	1	1.98	3.45	8.41	16.04	34.58	50	105.57
						[200-249]	[250-499]	[500-999]
						-	1	1
						-	447.59	552.45
Total					225 548	3		
Borne inf					186 439)		

Note: On considère que chaque entreprise est dirigée par un patron non salarié. Le total est composé du nombre total de salariés et du nombre de patrons pour l'ensemble des tranches. La ligne "borne inf" est l'estimation minimale de l'effectif total mesurée par l'estimation moyenne des coefficients de l'équation réduite d'un écart type.

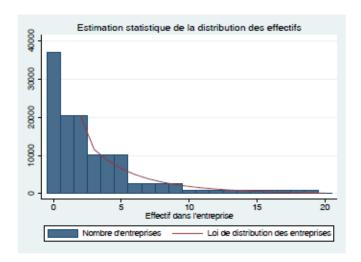


FIGURE 3 - Résultats de l'estimation statistque de la fonction de répartition Secteur Coiffure

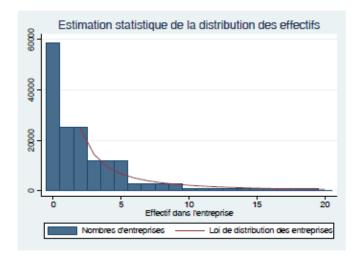


FIGURE 4 - Résultats de l'estimation statistque de la fonction de répartition Pôle "mode et beauté"



L'équipe

Nicolas Bouzou

Economiste
Directeur fondateur d'Asterès

Christophe Marques

Economiste Pôle politiques publiques

Charles-Antoine Schwerer

Economiste Pôle stratégies d'entreprise

Hélène Timoshkin

Economiste Pôle stratégies d'entreprise

Nous contacter

www.asteres.fr contact@asteres.fr 81, rue Réaumur 75002 Paris Tél. : + 33 1 44 76 89 16



Asterès est un cabinet d'études économiques et de conseil.

Nous proposons aux entreprises et au secteur public des outils de réflexion pour orienter l'action. Notre mission est de mettre l'expertise économique au service du développement de nos clients. Ainsi, nous donnons à l'analyse économique son rôle opérationnel.

Nous proposons à nos clients :

- des analyses macroéconomiques et sectorielles ;
- des prévisions ;
- des enquêtes de conjoncture.

Nous menons également des missions de conseil en développement & attractivité économique.

Asterès est une **entreprise citoyenne** et, à ce titre, nous respectons un certain nombre de principes :

- Réalisation d'activités non marchandes, notamment dans le domaine de la pédagogie économique et du conseil aux gouvernements (afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêts):
- Promotion de la liberté individuelle et de la démocratie, notamment dans le cadre des missions réalisées dans les pays émergents.

Respect de l'environnement :

Asterès s'engage à limiter l'impact de son activité sur l'environnement par le recyclage, la dématérialisation, les économies d'énergie, et la limitation des déplacements en avion et en voiture ou leur compensation. Par ailleurs, nos analyses prennent en compte la dimension écologique et environnementale des phénomènes économiques. En matière de conseil, nos propositions sont formulées dans le souci du respect de l'environnement et de la durabilité du développement.

Activités de lobbying :

Asterès est régulièrement sollicitée par des entreprises et des fédérations professionnelles pour intervenir en amont de leurs activités de lobbying, particulièrement lors des débats d'orientation budgétaire. Asterès peut donc être amené à réaliser des travaux financés par des donneurs d'ordres et démontrant l'impact économiquement nocif d'une mesure qui pourrait leur être appliquée.

Dans ce cas, notre démarche répond à une charte éthique stricte. Notre client s'engage à accepter que les travaux menés par Asterès répondent aux principes intangibles suivants :

- Asterès ne peut s'engager sur les résultats d'une étude avant de l'avoir réalisée. Nous ne délivrons nos conclusions qu'au terme de nos analyses.
- Nos travaux suivent une méthodologie standard (top down), qui s'appuie sur l'utilisation de données statistiques publiques, ou conçues ou certifiées par nousmêmes
- Si un client souhaite modifier des conclusions de travaux réalisés par Asterès sans une totale approbation de nos consultants, il devient le seul signataire de l'étude, et n'a plus le droit d'utiliser la marque Asterès.
- Les consultants d'Asterès ne défendent dans le débat public que des travaux qu'ils ont réalisés eux-mêmes. En aucun cas ils n'acceptent de se faire le relais de travaux réalisés par d'autres.

Asterès intervient en tant que prestataire externe. Le cabinet ne saurait être tenu pour responsable des interprétations qui pourraient être données de ses travaux ou de leurs conséquences. Asterès est en outre tributaire de la qualité des statistiques utilisées, dont elle n'est pas responsable.